



Dépêche 8/03

Salaires : la Fonction Publique refuse de négocier

La CFDT Fonction Publique a écrit le 16 janvier 2003 au Ministre de la Fonction publique pour faire part de son étonnement et de son incompréhension sur l'absence d'ouverture de négociation salariales sur 2003.

Lors d'une rencontre qui s'est tenue le 20 janvier, le directeur de cabinet du ministre a avoué qu'il ne dispose d'aucune marge de négociation avant au moins 6 mois. Il ne pourrait rien proposer, selon ses propres termes, de signable. Toujours selon le ministère, il faudrait pour assurer le maintien du pouvoir d'achat au moins 2 % sur le 1^{er} semestre 2003 (0,9 % de rattrapage 2002 sur l'inflation et 1 % sur les prévisions 2003, ce qui serait exclu.

Le 24 janvier 2003